

Genre de document : Projet de modifications

N° du document : 44-501

Objet : Projet de modifications sur l'Ordonnance générale 44-501 *Dans l'affaire de la date de caducité des prospectus préalables sous le régime de la Norme canadienne 44-102 sur le Placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*

Date de publication : Le 17 mars 2008

Entrée en vigueur : Le 17 mars 2008

**PROJET DE MODIFICATIONS MODIFIANT L'ORDONNANCE GÉNÉRALE 44-501
DANS L'AFFAIRE DE LA DATE DE CADUCITÉ DES PROSPECTUS PRÉALABLES SOUS LE
RÉGIME DE LA NORME CANADIENNE 44-102 SUR LE PLACEMENT DE TITRES AU
MOYEN D'UN PROSPECTUS PRÉALABLE**

1. L'Ordonnance générale 44-501 est modifiée par cet instrument.
2. Le paragraphe qui suit Partie 7 de l'Ordonnance générale 44-501 est **modifié par l'adjonction de** « et les durées prescrites par règlement » après « l'article 78 de la *Loi* ».
3. Le présent projet de modifications entre en vigueur le 17 Mars 2008.